

_____ THONON
agglomération

2025



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

www.thononagglo.fr

SOMMAIRE

**01 ÉCOUTER,
DIALOGUER, DÉCIDER**
UNE GOUVERNANCE
AU SERVICE
DU TERRITOIRE

PAGE 4

**02 TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
STRUCTURER
ET PILOTER

PAGE 6

**03 PRÉVENIR, RÉDUIRE,
TRIER, VALORISER**
VERS UNE GESTION
DURABLE DES DÉCHETS

PAGE 8

04 L'EAU
NOTRE BIEN COMMUN

PAGE 11

05 MILIEUX NATURELS
PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ,
FAVORISER L'AGRICULTURE
LOCALE

PAGE 14

**06 DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET GRANDS PROJETS**
UNE VISION
D'AMÉNAGEMENT
COMMUNE

PAGE 17

07 POLITIQUE DE L'HABITAT
LE LOGEMENT POUR TOUS

PAGE 20

08 MOBILITÉ
LES INFRASTRUCTURES
AU CŒUR DES PRIORITÉS

PAGE 22

**09 ÉCONOMIE
ET TOURISME**
RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ

PAGE 25

**10 PROTÉGER, PRÉVENIR,
ACCOMPAGNER**
L'AGGLOMÉRATION AUX
CÔTÉS DE SES HABITANTS

PAGE 29

11 FINANCES
UN INVESTISSEMENT
RECORD

PAGE 34

**12 RESSOURCES
HUMAINES**
RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ
ET FIDÉLISER

PAGE 36

13 USAGES NUMÉRIQUES
PILOTAGE, GESTION
ET SÉCURITÉ

PAGE 37

14 COMMUNICATION
INFORMATION,
CONCERTATION
ET VALORISATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES

PAGE 38

Directeur de la publication :
Cyril Demolis

Rédaction :
Services communautaires

Conception graphique :
Audacioza

Impression :
Imprimerie Villière

Crédits photos :
Thonon Agglomération,
Yvan Tisseyre, Florian Legrand,
Teo Jaffre, Grand Genève,
Adobe Stock



Ce rapport présente les principales avancées pour chacune des politiques mises en œuvre par Thonon Agglomération en 2025.

Des étapes importantes ont été franchies pour finaliser la définition de son cadre d'intervention autour de ses compétences. Le plus transversal est bien évidemment le PLUi-HM. Adopté le 16 décembre 2025, il est désormais le principal outil de maîtrise du développement du territoire. En complément de ce document central, l'agglomération a adopté son schéma directeur des énergies, et élaboré son programme local pour la réduction des déchets, visant la mise en œuvre d'actions opérationnelles dès 2026.

ÉDITO



Cyril Demolis
Président de Thonon
Agglomération

En parallèle, l'arrivée d'infrastructures majeures et attendues a commencé à se préparer activement : notamment à travers des chantiers de dévoiement des réseaux en amont de la construction du lycée et du centre sportif et aquatique à Douvaine, mais aussi pour l'accueil de la liaison autoroutière A412. Un travail d'ampleur a ainsi été conduit dans la définition des mesures compensatoires environnementales associées.

La prise de compétence santé a aussi marqué l'année écoulée. Aux côtés de tous ses partenaires, l'agglomération a défini des priorités de santé publique, pour coordonner des actions concrètes dès 2026.

À Thonon-les-Bains, le chantier d'aménagement de la Maison de l'Agglomération - Espace Beaulieu a battu son plein. Au-delà de réunir des services de proximité pour plus d'efficacité, la création de ce nouvel espace communautaire est symbolique car il vise la constitution du principal pôle d'accueil physique des usagers de l'agglomération.

L'année écoulée s'est déroulée dans un contexte budgétaire une nouvelle fois contraint pour les collectivités locales. En 2026 nous resterons très attentifs à nos capacités de financement pour garantir à la fois la continuité des services communautaires et la réalisation des futurs grands projets.

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS 2025

27

bureaux communautaires

6

bureaux communautaires élargis

11

conseils communautaires

344

délibérations

5

conférences intercommunales
des maires

6

commissions thématiques*

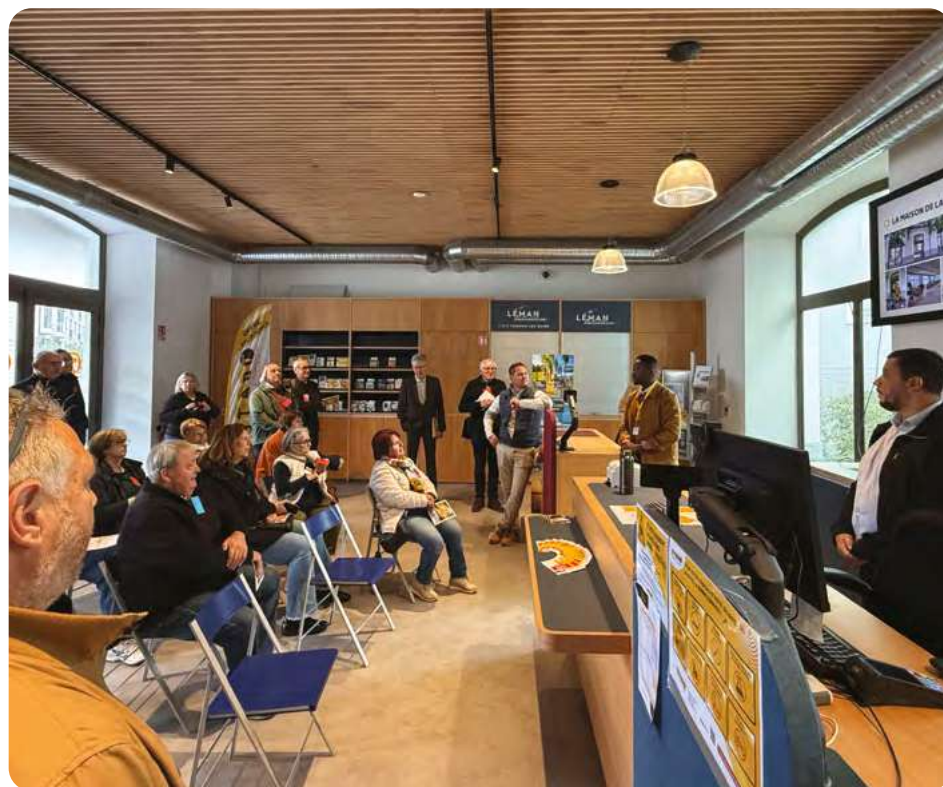


* Services opérationnels, aménagement du territoire et mobilité, synergie institutionnelle, transition écologique, attractivité du territoire, cohésion sociale et territoriale

FORUM DE L'AGGLOMÉRATION

Le 27 septembre 2025, **une soixantaine d'élus communaux et communautaires ont visité 5 sites emblématiques à Thonon-les-Bains**, illustrant la complémentarité de l'action du bloc local : le chantier d'aménagement de la maison

de l'agglomération (Espace Beaulieu), la maison de la mobilité, les aménagements du pôle d'échanges multimodal Les Arts (conçu avec la ville de Thonon-les-Bains), la basse Dranse suite au chantier majeur de restauration des fonctions de nos rivières (mené avec le SIAC), et l'usine d'incinération des déchets (géré par le STOC).



En septembre 2025, les élus communautaires et communaux étaient invités à découvrir plusieurs sites liés aux compétences de l'agglomération (ici la maison de la mobilité à Thonon-les-Bains)

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

En 2025, les membres du CLD ont notamment participé aux groupes thématiques visant à faire émerger les actions du CLS (contrat local de santé). Ils ont également été associés à certaines réunions de la commission synergie institutionnelle afin d'amender le bilan de l'exercice écoulé et de formuler des propositions dans la perspective du renouvellement de cette instance essentielle de concertation en 2026.



Le 6 mai 2025, les membres du CLD avaient été accueillis aux Eaux de Thonon à l'occasion de l'assemblée plénière.

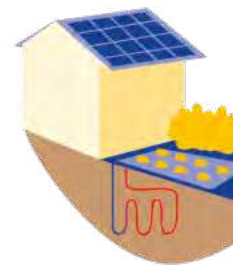
- ▶ 42 membres
- ▶ 1 assemblée plénière
- ▶ 4 réunions dans le cadre du Contrat Local de Santé de Thonon Agglomération
- ▶ 2 réunions avec la Commission Synergie Institutionnelle de Thonon Agglomération
- ▶ Participation au Forum de l'agglomération

ORGANISER ET STRUCTURER L'ACTION INTERCOMMUNALE EN CAS DE CRISE MAJEURE

Le PICS (Plan Intercommunal de sauvegarde) a été adopté en décembre 2025 après une année d'élaboration. Ce document est la réponse opérationnelle qui organise la coordination des moyens et de la solidarité à l'échelon intercommunal en cas de crise majeure, au profit des communes potentiellement impactées (inondations, mouvements de terrain, météorologie, risques sismiques, industriels, transport de matières dangereuses). L'agglomération est ainsi à présent en conformité avec la loi dite « MATRAS ».



Plusieurs exercices seront organisés au cours de l'année 2026.



L'ADEME AUX CÔTÉS DE L'AGGLOMÉRATION

Thonon Agglomération s'est engagée fin 2024 dans la démarche nationale **TETE (territoire engagé transition écologique)** coordonnée par l'ADEME sur les volets climat air énergie et économie circulaire, avec un accompagnement prévu sur 4 ans. Cette démarche vise à travailler toutes ces thématiques en transversalité pour croiser les compétences et les acteurs et donner de la cohérence à toutes les politiques publiques déjà menées, en allant plus loin et en valorisant l'action communautaire.

LES AXES PRIORITAIRES

Programme climat air énergie

- ▶ La planification territoriale
- ▶ Le patrimoine de la collectivité
- ▶ L'eau, l'énergie et l'assainissement
- ▶ Les mobilités
- ▶ L'organisation interne, la coopération et la communication

Programme économie circulaire

- ▶ L'accompagnement des acteurs économiques
- ▶ La circularisation de la filière bâtiment
- ▶ L'optimisation de la collecte
- ▶ La prévention et la gestion des déchets des entreprises
- ▶ L'action interne à la collectivité



Une première reconnaissance obtenue

Thonon Agglomération a obtenu en décembre 2025 **la labellisation Territoire Engagé Transition Écologique – niveau 1**

Cette reconnaissance repose sur :

- ▶ **61 mesures d'évaluation ;**
- ▶ **plus de 1 500 questions analysées et renseignées**
- ▶ **37 % des actions du référentiel déjà réalisées**



LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES ADOPTÉ

Inscrit dans l'axe « Un territoire à énergie positive » de son PCAET ce **document de planification stratégique**, adopté le 25 novembre 2025, permet de coordonner pour les 10 prochaines années l'ensemble des actions relatives à la production et à la consommation d'énergie.

Le SDE se décline en **30 actions réparties autour de 3 axes majeurs**

- ▶ Réduire les dépenses énergétiques
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Devenir un acteur moteur de la transition énergétique

Ces actions permettront d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie territoriale à l'horizon 2050 par rapport à 2021 :

+125 % de production d'énergies renouvelables

-52 % de consommation énergétique des bâtiments

-47 % de consommation énergétique liée aux mobilités

Deux projets ont été lancés dès 2025 :

- ▶ Préparation d'une étude sur le potentiel méthanogène du territoire
- ▶ Candidature à un projet INTERREG franco-suisse pour étudier le potentiel de géothermie de surface sur nappes

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : MESURER L'IMPACT CARBONE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Thonon Agglomération a engagé son **BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre)**, une démarche réglementaire obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Il sera actualisé tous les 3 ans. Il porte à la fois sur les compétences exercées par l'agglomération, et sur le patrimoine et le fonctionnement de la collectivité. Il s'agit d'inscrire l'action communautaire dans les objectifs de la stratégie nationale bas-carbone, qui fixe pour les collectivités un objectif de -6 % d'émissions par an.

Une trajectoire à engager

Réalisé selon une méthodologie encadrée de type **Bilan Carbone®**, le BEGES permet :

- ▶ d'identifier les principaux postes d'émissions, y compris indirectes
- ▶ de prioriser les actions de réduction
- ▶ de suivre l'impact carbone des politiques publiques dans le temps

Cette démarche constitue également un point d'étape structurant pour la mise en place d'un observatoire territorial et le suivi des indicateurs climat.

Les équipements liés à l'exploitation et à la gestion de l'eau potable sont sources d'importantes émissions de CO²



CHIFFRES CLÉS 2025

Émissions de l'agglomération : 45 000 tonnes de CO²

(soit environ 15 % des émissions du territoire, contre 12 % en moyenne pour les collectivités de même type) avec une incertitude estimée à ±12 % liée à la fiabilité des données.
soit **462 kg CO² par habitant**



Les principaux postes d'émissions identifiés sont :

- ▶ 42 % : eau
- ▶ 34 % : déchets
- ▶ 9 % : déplacements
- ▶ 2 % : énergie des bâtiments et infrastructures



CHIFFRES CLÉS 2025

690 kg/hab/an
de déchets ménagers et assimilés

20 453 tonnes
d'ordures ménagères collectées,
soit **208 kg/habitant/an**

8 056 tonnes
de déchets recyclables collectées,
soit **82 kg/habitant/an**

23 112 tonnes
de déchets déposées
en déchetteries
(tous flux hors SERTE),
soit **388 kg/habitant/an**

754 tonnes
de cartons collectés,
soit **7,6 kg/habitant/an**

420 tonnes
de cartons professionnels collectés,
soit **4,26 kg/habitant/an**

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR RÉDUIRE DURABLEMENT LES DÉCHETS

L'année 2025 a été marquée par la rédaction, après consultation du public, du **PLPDMA** (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés). Il a été adopté lors du conseil communautaire en janvier 2026.

Objectif fixé

► **75 kg/hab./an de déchets ménagers assimilés en 2031** (soit -12% par rapport à 2023)

Une large concertation citoyenne

- **265 questionnaires** complétés en ligne et en version papier
- **547 habitants** rencontrés lors d'événements, marchés et réunions publiques
- **2 290 exemplaires** du bulletin local *L'Empreinte* distribués

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Les actions engagées portent principalement sur :

- La réduction des déchets verts à la source
- Le développement de la gestion de proximité des biodéchets
- Le soutien au réemploi, notamment des bouteilles en verre
- La sensibilisation à l'éco-exemplarité

DÉPLOIEMENT DES ESPACES-TRI

En 2025, **36 nouveaux espaces tri** ont été créés principalement sur les communes d'Allinges, le Lyaud, Orcier, Armo y et Thonon-les-Bains.

204 conteneurs installés pour un investissement total de **1 938 941 €** (incluant fournitures et génie civil)



L'exposition photo « Sport et déchets : le match de notre avenir » a été accueillie dans **8 communes du territoire** entre avril et septembre 2025.



Mise en service officielle, en juillet 2025, de l'espace-tri au parc de la Chataigneraie à Thonon-les-Bains, en présence de représentants de CITEO.

TRI DES BIODÉCHETS

L'agglomération a poursuivi le déploiement de cette solution pour réduire le poids des poubelles.

Compostage individuel

- ▶ 812 composteurs distribués (446 en 400L, 366 en 600L)
- ▶ 21 ateliers de sensibilisation organisés

Compostage collectif

- ▶ 92 sites actifs dont 15 nouveaux sites installés

Collecte en bornes

- ▶ 136 tonnes de biodéchets collectées dans 123 bornes à Thonon-les-Bains, Douvaine, Sciez et Veigy-Foncenex

TRI HORS FOYER

Poursuite du déploiement du tri hors foyer sur les plages de Chens-sur-Léman, Messery, Corzent, les parcs de Thonon-les-Bains et les gymnases de Bons-en-Chablais, Douvaine et Margencel. Ce dispositif innovant a permis de collecter :

- ▶ Plages : 250T d'ordures ménagères et 60T d'emballages
- ▶ Gymnases : 11T d'ordures ménagères et 6T d'emballages



BROYAGE DE BRANCHAGES À DOMICILE

Ce service de proximité est plébiscité pour réduire la quantité de déchets verts en déchetterie. Il est assuré par Chablais Insertion et Léman Initiative Emploi Nature (coût des prestations : 122 466 €).

Résultats 2025

- 2 campagnes (printemps/automne)
- ▶ 875 interventions réalisées
- ▶ 256 jours d'intervention
- ▶ 84 % de taux de remplissage du service
- ▶ 11,94 m³ de branches broyées en moyenne par intervention

Un total de 10 448 m³ de végétaux broyés, soit environ 784 tonnes détournées des déchetteries et valorisées au jardin (paillage, mulching, compostage...).



DÉCHETTERIES : FIN DES ÉTUDES POUR RENFORCER LE CONTRÔLE D'ACCÈS

En 2025, une étude menée conjointement entre Thonon Agglomération, la CCPEVA (communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance) et le SERTE (syndicat d'épuration des régions de Thonon et d'Evian) a confirmé l'intérêt de mettre en place un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation afin de :

- Mieux maîtriser les coûts
- Sécuriser les accès
- Optimiser le fonctionnement des équipements

Les phases opérationnelles seront engagées en 2026.



La fête du sol vivant organisée à la Ferme du Haut Chablais à Allinges a connu un franc succès.

ANIMATIONS, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Deux **événements** autour de la valorisation des végétaux et des biodéchets :

- Tous au compost (29 mars et 2 avril) : 36 personnes sensibilisées
- Fête du Sol Vivant (16, 17 et 19 octobre) : sensibilisation de 7 classes, soit 164 élèves, 647 participants et 280 participants aux ateliers le 19 octobre

De nouveaux outils de **communication et de sensibilisation** ont été développés :

- Création de la newsletter *L'Echo des référents* destinée aux référents de compostage collectif
- Création du livret pédagogique Prosper, le ver de terre à destination des enfants de 3 à 7 ans
- Flocage des nouveaux camions-bennes et campagne de valorisation du métier de ripeur
- Lancement de la série vidéo « J'apprends à mieux trier mes déchets »



CHIFFRES CLÉS 2025

36 000

abonnés au service de l'eau
et de l'assainissement

500

contrôles de branchement réalisés

380

analyses réglementaires
effectuées par l'ARSEAU POTABLE :
PRÉSERVER
ET SÉCURISER
LA RESSOURCEAnticiper les besoins et sécuriser
la ressource en eau potable

Plusieurs **études structurantes** ont été conduites en 2025 afin d'adapter les infrastructures aux besoins futurs du territoire :

- ▶ Réalisation de l'avant-projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la partie ouest du territoire

- ▶ Lancement de l'étude de définition du doublement de l'usine de traitement de Chevilly, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (montant estimé du projet : 20 M€)
- ▶ Réalisation de l'avant-projet de dévoiement des réseaux permettant la réalisation de l'A412
- ▶ Etude pour la modification du périmètre de protection du captage d'Anthy-sur-Léman afin de développer la ressource et assurer la compatibilité avec le projet A412
- ▶ Définition des travaux subaquatiques protégeant le pompage au lac contre la moule Quagga



Des études ont été lancées dans le cadre du projet de doublement de l'usine de traitement de l'eau à Chevilly (Excenevex).

PLAN TERRITORIAL
POUR LA GESTION
DE L'EAU (PTGE)

Plusieurs actions ont été engagées :

- ▶ Démarrage de l'étude Ressource en eau
- ▶ Organisation de 2 réunions du comité technique et du comité de pilotage
- ▶ Finalisation du recensement et de la caractérisation des fontaines du territoire.

TARIFICATION DE L'EAU : VERS UNE HARMONISATION D'ICI 2027

Une nouvelle tarification de l'eau potable a été approuvée en février 2025 et mise en place à compter du 1^{er} juillet 2025.

Cette réforme vise :

- ▶ Une meilleure équité entre les usagers
- ▶ Une harmonisation progressive des tarifs d'ici 2027
- ▶ Une gestion plus responsable de la ressource en eau

Principaux travaux réalisés

Renouvellement des conduites :

- ▶ Adduction principale entre Thonon-les-Bains et Chavannes-Allinges (1 M € avec 720 ml de fonte)
- ▶ Adduction du réservoir de Pallin vers Draillant et Cervens (1 M € avec 4 km de canalisations)
- ▶ Distribution route du Noyer à Allinges, en groupement de commandes avec la commune (900 000 € pour 1 km de fonte)
- ▶ Distribution route d'Hermance à Veigy-Foncenex
- ▶ Canalisation de Triche-Lebeau à Veigy-Foncenex

ASSAINISSEMENT : POURSUIVRE LA MODERNISATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS

L'année 2025 a été marquée par plusieurs études stratégiques visant à renforcer la performance du service d'assainissement collectif.

Études réalisées

- ▶ Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la station d'épuration de Douvaine à partir d'octobre 2025
- ▶ Réalisation du diagnostic amont relatif à la recherche de substances dangereuses dans les réseaux
- ▶ Mise à jour du règlement du service d'assainissement collectif
- ▶ Réalisation d'une étude tarifaire sur les rejets industriels d'eaux usées non domestiques
- ▶ Élaboration des zonages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, en lien avec le PLUi-HM
- ▶ Réalisation de l'avant-projet de dévoiement des réseaux dans le cadre du projet A412

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient activement Thonon Agglomération dans le financement des travaux permettant d'améliorer et de développer les infrastructures d'eau potable et d'assainissement sur le territoire.





EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

- ▶ Renouvellement de la canalisation de Triche-Lebeau à Veigy ;
- ▶ Extension du réseau d'eaux usées à Chavannes-Allinges, dans le cadre d'une opération commune avec les travaux d'eau potable
- ▶ Extension du réseau d'assainissement route du Noyer à Allinges, en groupement de commandes avec la commune

GESTION DES EAUX PLUVIALES : MIEUX GÉRER LES ÉCOULEMENTS ET PRÉVENIR LES RISQUES

Principales opérations :

- ▶ Avancement de l'élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales
- ▶ Réalisation des zonages pluviaux et d'assainissement, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)





CONTRAT DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE NATURE 2024-2027

La mise en œuvre du contrat départemental Haute-Savoie Nature s'est poursuivie en 2025.

Le programme de soutien à la plantation de haies et à la création de mares a été engagé (appui technique, suivi des travaux et aides financières) :

- ▶ 6 projets de haies et 2 projets de mares sélectionnés dans le cadre du « Marathon de la biodiversité »
- ▶ Programmation des travaux pour l'hiver 2025-2026 dans l'objectif de planter près de 2 km de haies



Ce projet est soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental de la Haute-Savoie.



Le Mont Forchat, situé à cheval sur les communes de Lullin, Orcier, Draillant et Habère-Poche, bénéficie aujourd'hui d'une démarche ambitieuse pour préserver ses richesses naturelles et paysagères tout en permettant un accueil maîtrisé du public.

L'élaboration du plan de gestion du futur site ENS (espace naturel sensible) du Mont Forchat, engagée en 2024, s'est poursuivie à travers :

- ▶ La concertation avec les acteurs du territoire
- ▶ L'organisation de 3 réunions du comité de site

Ce travail a permis d'aboutir à une première liste d'actions opérationnelles.

Thonon Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage de ce plan qui sera finalisé et validé début 2026. Le projet bénéficie du soutien du FEADER et du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET A412

Un important travail a été mené auprès de la société concessionnaire Amedea dans la recherche, l'analyse et la définition de **mesures compensatoires environnementales** devant accompagner la création de la liaison autoroutière A412 entre Thonon-les-Bains et Machilly.

Cette action s'est inscrite dans la perspective d'enrichir le dossier de demande d'autorisation environnementale Portant sur les milieux naturels (espaces forestiers, agricoles, cours d'eau, prairies, zones humides...), ces mesures viendront compenser l'artificialisation générée par l'infrastructure routière. Le plan d'actions et le financement correspondant sont du ressort de la société sur toute la durée de la concession et devront être mises en œuvre pour les 55 prochaines années.

ESPÈCES INVASIVES

L'agglomération a poursuivi son action de lutte contre les espèces invasives :

- ▶ Relai auprès des communes concernant le frelon asiatique, en lien avec le GDS (groupement de défense sanitaire) Auvergne Rhône-Alpes
- ▶ Appui au service déchets dans la définition des mesures de lutte contre le scarabée japonais
- ▶ Accompagnement d'un agriculteur dans la lutte contre l'ambrosie.



SENSIBILISATION ET ANIMATIONS AUPRÈS DU PUBLIC

Le CPIE Chablais-Léman a animé 4 actions de sensibilisation

À l'occasion :

- ▶ Du Printemps des Coquelicots à Thonon-les-Bains
- ▶ Du Marché au Jardin à Loisin
- ▶ D'un atelier « Ombrières » à Margencel
- ▶ De la Fête du Sol Vivant à Allinges



DES COLLABORATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Avec la SICA Terres du Léman

En 2025, une convention a été établie avec la SICA Terres du Léman, membre permanent du CPAT (Conseil du Projet Alimentaire Territorial). Celle-ci formalise sa contribution et son engagement dans la mise en œuvre des actions du PAT en concertation avec l'agglomération. 7 actions ont principalement été conduites en 2025, participant à :

- ▶ Encourager les démarches visant à améliorer les conditions de travail, de vie et d'efficacité des exploitations (notamment le bilan environnemental)
- ▶ Mettre en œuvre, soutenir et promouvoir les actions de sensibilisation à l'agriculture et ses enjeux, développer l'agro-tourisme et faire connaître les productions locales

Les modalités d'action portaient notamment sur :

- ▶ Des animations (grand public, journée « les élus à la ferme » ...)
- ▶ De l'accompagnement technique aux agriculteurs (protection de la ressource en eau, soutien à l'achat d'engrais vert, développement des pollinisateurs...)
- ▶ Des supports pour favoriser la cohabitation dans les espaces agricoles

Avec le réseau ADDEAR 74

Thonon Agglomération s'est appuyée sur la structure pour l'animation de l'espace-test agricole de Quincy à Massongy, l'accompagnement d'une productrice de fleurs à couper, mais aussi l'installation de maraichers sur la réserve foncière agricole à Nernier et Messery.

Avec la SAFER et le Pôle métropolitain du Genevois français

Une étude foncière a été portée pour l'établissement d'un diagnostic des biens vacants et sans maître.

Avec le CPIE Chablais-Léman

Autour d'un cycle d'animations scolaires sur l'alimentation durable et la santé (partenariat avec la CPTS) ainsi que l'organisation des Rencontres de l'Alimentation Durable.

Avec le SIAC

Qui a coordonné la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques permettant à 5 agriculteurs de l'agglomération de bénéficier de bonus financiers complémentaires aux aides PAC et ce, pour la mise en œuvre de pratiques agricoles durables.





LE PLUI-HM ADOPTÉ

Après quatre années d'études et de réflexions fortement mobilisatrices, associant les 25 communes du territoire, les partenaires publics et les citoyens, le premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat et Plan de Mobilité a été approuvé par le conseil communautaire le 16 décembre 2025.

Document de planification stratégique, il englobe les principaux enjeux de développement du territoire, du bien vivre et de la cohésion sociale dans l'agglomération : l'urbanisme est au cœur du document, tout comme les politiques de l'habitat, de la mobilité, et de transition écologique. Il est entré en vigueur en mars 2026.

16 décembre 2025 :
adoption du PLUi-HM de Thonon Agglomération

À l'unanimité des suffrages exprimés



UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DU 2 JUIN AU 18 JUILLET 2025

Elle avait été menée dans les 25 communes du territoire, et un avis favorable avait été émis par la commission d'enquête le 5 septembre 2025, assorti d'une réserve et de quelques recommandations. Thonon Agglomération a procédé aux ajustements du projet, en améliorant la qualité et l'opérationnalité, en cohérence avec le PADDi (projet d'aménagement et de développement durables intercommunal).



CHIFFRES CLÉS

30 530

visiteurs en ligne
sur le registre dématérialisé

19 000

téléchargements
de documents

45

permanences



749

personnes

1 150

observations au total

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



CHIFFRES CLÉS

673

dossiers d'autorisation
d'urbanisme instruits

1 175

déclarations d'intentions
d'aliéner instruites



© Epicuria Architectes - Région Auvergne Rhône-Alpes

Le projet architectural du futur lycée a été dévoilé en mars 2025

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU MAISSE À DOUVAIN

- ▶ Coordination des études et projets s'inscrivant dans l'**arrivée du lycée à Douvaine** avec la commune de Douvaine et la Région Auvergne Rhône-Alpes
- ▶ Lancement des travaux de dévoiement de réseaux pour la libération des emprises
- ▶ Finalisation de l'étude environnementale conjointe avec la Région sur la future gare routière et le lycée
- ▶ Dépôt des PC du nouveau Lidl pour libérer l'emprise de la gare routière et dépôt du PC du lycée par la Région
- ▶ Poursuite de l'étude de circulation menée conjointement entre la commune et l'agglomération, avec un zoom sur l'entrée sud de Douvaine
- ▶ Acquisitions foncières pour la réalisation du projet de lycée : 6 signatures en 2025, 80% des surfaces privées achetées à l'amiable



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF ET AQUATIQUE INTERCOMMUNAL À DOUVAINÉ

Mardi 25 novembre 2025, à l'issue d'un concours restreint, le conseil communautaire s'est prononcé sur **l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation de l'équipement**. Le projet a été confié au groupement d'entreprises Atelier Po&Po (Architecte, urbaniste et chargé d'aménagement paysager), Gruet Ingenierie (Bureau d'Etudes Techniques) et Général Acoustics (bureau spécialiste acoustique).

- ▶ Surfaces prévisionnelles :
2 965 m² de complexe sportif (salle d'escalade, gymnase, salle multisport et dojo),
2 525 m² d'espace aquatique,
1 500 m² de locaux communs et 2 950 m² d'espaces extérieurs
- ▶ Montant total prévisionnel de l'opération : 30,9M € HT



Cet équipement répondra à des besoins scolaires : gymnase du lycée et apprentissage de la natation pour les scolaires des établissements du secteur. Il devra être livré dans les mêmes délais que le futur lycée, auquel il sera lié, soit au plus tard d'ici à la rentrée scolaire 2029.

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION À THONON-LES-BAINS : VERS UN GUICHET UNIQUE D'INFORMATION

Les travaux d'aménagement avaient débuté au printemps 2024 dans ce vaste local de 1645 m², situé avenue Jules Ferry. Ils se sont prolongés jusqu'à la toute fin d'année 2025, dans un objectif d'ouverture au public début février 2026.

Conçu comme **lieu principal d'accueil du public**, ce nouveau site doit permettre aux usagers de s'informer sur l'ensemble des services communautaires. Il regroupe notamment l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais, le service Info Jeunes, et plus largement tous les agents du service Cohésion des territoires et citoyenneté. Il permet aussi l'ouverture d'un nouveau centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève, dédié à l'accompagnement des personnes dans leur parcours professionnel et de formation.



Ce nouveau site communautaire a été baptisé « Espace Beaulieu » à l'occasion d'une visite officielle du chantier en mars 2025.

* D'un coût total de 2,8 M€, le chantier a été financé par Thonon Agglomération avec le soutien du conseil départemental de la Haute-Savoie (645 300€), de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert (200 000 €) et de la Région Auvergne Rhône-Alpes (200 000 €).



PLUi-HM : PLANIFIER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du volet habitat du PLUi-HM, avec :

- ▶ L'élaboration de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) Habitat
- ▶ La définition du POA (programme d'orientations et d'actions) et l'identification des outils réglementaires mobilisés pour garantir la ressource en eau

LOGEMENT LOCATIF SOCIAL : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ACTEURS ET HABITANTS

Soutien à la construction

En 2025 :

- ▶ **69 logements locatifs sociaux** ont été subventionnés dans le cadre de **4 opérations**.
- ▶ L'aide moyenne attribuée s'élève à **2 500 € par logement**.
- ▶ **4 garanties d'emprunt** ont été accordées pour **plus de 3 M€**, permettant la construction de 106 logements



En matière de logements locatifs sociaux, une attention particulière est apportée au cadre de vie et à la qualité architecturale des programmes (ici le projet «Arbor&Sens» à Excenevex).

Aides attribuées et opérations suivies

Montants financiers

- ▶ 172 500 € de subventions attribuées
- ▶ 381 650 € de subventions versées

Avancement des opérations

- ▶ 139 logements livrés
- ▶ 121 logements en travaux

Accompagnement des demandeurs : une présence renforcée sur le territoire

Le **SIADL** (service d'information et d'accompagnement des demandeurs de logement) assure un accueil et un accompagnement des demandeurs de logement social (fonctionnement, numéro unique départemental, suivi de dossier et de situation). Dans les situations les plus complexes et pour faciliter les parcours résidentiels, il collabore avec les CCAS, les acteurs sociaux du territoire et les bailleurs sociaux.

- ▶ 65 permanences réalisées
- ▶ 215 personnes reçues soit une hausse de : +20 % de fréquentation
- ▶ Depuis novembre 2025, le service est également intégré à l'Espace France Services de Douvaine

Gestion du contingent de l'agglomération

En 2025 : 2 baux associatifs et baux glissants ont été mobilisés en partenariat avec les associations ; 6 agents ont été logés sur le contingent de l'agglomération.

Donner la parole aux habitants sur le logement social

De fin avril à mi-juillet 2025, une démarche de concertation grand public a été engagée afin de recueillir la perception des habitants sur le logement social et les enjeux d'habitat du territoire

- ▶ Plus de 700 contributions recueillies lors d'une quinzaine d'événements
- ▶ 52 % d'avis favorables sur la démarche de concertation

Ces échanges ont permis de faire émerger plusieurs thématiques majeures autour de l'accès au logement, de la répartition territoriale, de la mixité sociale ou encore du bien-vivre ensemble. Les premiers résultats seront présentés aux élus et aux habitants en 2026.



Un outil de participation citoyenne a été mobilisé, sous la forme d'une mascotte.

FRANCE RÉNOV' 74 : ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



Un service de conseil de proximité

Le dispositif propose 4 permanences par mois sur rendez-vous, avec 1 heure d'accompagnement par ménage. En 2025, le dispositif a porté exclusivement sur la rénovation énergétique des logements.

- ▶ 217 conseils téléphoniques soit 5,2 conseils pour 1 000 résidences principales
- ▶ 45 rendez-vous en permanence
- ▶ 8 accompagnements « maison individuelle » (30 au niveau départemental)
- ▶ 8 accompagnements « copropriétés » (48 au niveau départemental)

Informier et sensibiliser les habitants

Afin de mieux faire connaître le dispositif, plusieurs actions de communication ont été menées :

- ▶ Création et diffusion d'un kit de communication
- ▶ Participation à différents événements du territoire (Village du Printemps des Coquelicots, conférence à Loisin dédié à la rénovation énergétique...).

L'année 2025 a été marquée par :

- ▶ la signature du **Pacte territorial France Rénov'**, associant l'Anah, Innovalles et Thonon Agglomération
- ▶ la signature d'une convention d'objectifs entre Innovalles et l'agglomération afin de structurer l'accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.
- ▶ un ralentissement du service, lié aux annonces nationales concernant la suspension des aides MaPrimeRénov' pour les rénovations globales de maisons individuelles.



RÉORGANISATION DE LA DESSERTE EN BUS ET CARS DE THONON-LES-BAINS

Mise en service du pôle d'échanges multimodal des Arts à Thonon-les-Bains

Situé au cœur du quartier de la gare et directement relié au centre-ville, ce nouvel équipement regroupe l'ensemble des offres de transport collectif du territoire : les réseaux STAR'T et EVA'D, les cars de la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que la ligne transfrontalière 271 vers Genève. Le PEM Les Arts transforme définitivement le fonctionnement du réseau de transports collectifs STAR'T, qui fonctionnait auparavant en étoile depuis la place des Arts.

Coût total du projet : 8,3 M€ pour la Ville de Thonon-les-Bains (63,13%) et Thonon Agglomération (36,87%), avec le soutien de la Confédération helvétique et du Conseil départemental de la Haute-Savoie.



Après plusieurs mois de travaux, le pôle Les Arts est progressivement entré en fonction, entre le printemps et l'été 2025.

Création de gares routières à proximité des établissements scolaires thononais

Ce projet s'est inscrit dans cette démarche plus globale de réorganisation de l'offre de transport, et de sécurisation de la desserte pour les élèves.

Deux pôles ont été aménagés et mis en service : en mai 2025 **le pôle La Versoie** (12 quais de bus, correspondances par navettes avec les établissements de l'est de la ville), et fin 2025 **le pôle Jules Ferry**.

Coût total pour Thonon Agglomération : 1,22 M€ (avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie)

Ces chantiers ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage transférée à la Ville de Thonon-les-Bains par Thonon Agglomération.





FUNICULAIRE DE THONON-LES-BAINS : TRAVAUX DE GRANDE INSPECTION RÉGLEMENTAIRE

De janvier à juin 2025, l'équipement a été soumis à un examen approfondi et complet des principaux composants de la structure et des corps de sécurité.

Cette grande inspection a lieu tous les dix ans, sous le contrôle de l'Etat, via le STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés). À cette occasion, des contrôles et vérifications réglementaires ont été exécutés, ainsi que des travaux supplémentaires visant à conserver la maîtrise du vieillissement de l'équipement et permettre d'effectuer différents travaux d'entretien, de mise en conformité et d'amélioration de l'infrastructure et des locaux.

Coût total des travaux : **1,1 M€**

COOPÉRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE : L'AGGLOMÉRATION TOURNÉE VERS LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Un accord franco-suisse pour améliorer la mobilité entre Thonon-les-Bains et Genève.

Par l'intermédiaire du Grand Genève, Thonon Agglomération a sollicité la Confédération suisse pour l'inscription et le financement de deux mesures dans le cadre de l'appel à projet d'agglomération 5ème génération, visant à soutenir conjointement des projets de mobilité durables améliorant les liaisons franco-suisse :

- la priorisation des transports publics sur la RD1005, sur l'axe Thonon-Genève. Ce projet, estimé à 8,6 M€, pourrait être financé à hauteur de 50 % par la Confédération et le Canton de Genève, et à 50 % par les partenaires français.

- l'aménagement de voies cyclables sécurisées autour de ce même axe.

Une coopération régionale en faveur de l'intermodalité

L'agglomération a validé en mars 2025 son inscription dans la loi SERM (services express régionaux métropolitains), en participant au financement d'études de préfiguration pour l'amélioration de la desserte ferroviaire du territoire. Ces études visent aussi à optimiser le chaînage des différents modes de transport, pour des dessertes plus fréquentes et coordonnées : train, mais aussi cars et bus, modes doux, navettes lacustres... Cette démarche associe l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Canton de Genève, les intercommunalités locales, la Société Grand Projet et les acteurs ferroviaires. Au niveau régional, ce projet a été labellisé «SERM franco-suisse» par le Ministre des Transports en 2024. La participation financière de l'agglomération est établie à 22 252 € (sur un coût total de 1 596 000 €, porté principalement par l'Etat et la Région).



L'accord transfrontalier de financement des infrastructures structurantes, intégrant ces projets, a été conclu en octobre 2025 entre la République et le canton de Genève, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que plusieurs intercommunalités françaises. Il reste soumis à validation par le Parlement et la population genevoise.



L'ITINÉRAIRE CYCLABLE VIARHÔNA PROLONGÉ

Sur le quai de Ripaille à Thonon-les-Bains : environ 800 mètres

Lancement en mai 2025 à Thonon-les-Bains, entre la piscine municipale et le port de Rives, sous délégation de maîtrise d'ouvrage à la Ville de Thonon-les-Bains dans le cadre du projet global de réaménagement du quai de Ripaille.

Coût pour Thonon Agglomération : 189 542 € HT (avec le soutien du Conseil départemental de la Haute-Savoie, et de la Compagnie Nationale du Rhône).

Le long de la RD25 entre Excenevex et Sciez : environ 1,7 km

Lancement en septembre 2025, entre le giratoire de la Fattaz et l'entrée de Sciez, sous délégation de maîtrise d'ouvrage au Conseil départemental de la Haute-Savoie

Coût pour Thonon Agglomération : 267 042 € (coût total 1,6 M€ financés à 79% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie).

FINANCEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS : DE NÉCESSAIRES ÉVOLUTIONS

Navettes lacustres transfrontalières : un accord transitoire

Thonon Agglomération, concernée par deux ports, a vu sa participation financière passer de 340 430 € en 2017 à **4 185 953 € en 2025**, sans offre supplémentaire. Dans l'attente d'un cadre de coopération revu et stabilisé (en cours d'établissement sous l'égide de l'Etat), des négociations ont été engagées à l'été 2025 entre les autorités vaudoises et françaises devant permettre

de maintenir une offre de service attractive tout en réduisant fortement la contribution de l'agglomération. L'accord transitoire trouvé en octobre 2025 maintient le niveau de contribution à une hauteur qui n'est plus financièrement supportable, tout en réduisant l'offre de service (6 paires de courses quotidiennes du lundi au vendredi sur la N2 Thonon/Lausanne). Le travail continue sur 2026.

Évolution du versement mobilité

Le conseil communautaire s'est prononcé sur une évolution du taux du versement mobilité à partir du 1^{er} juillet 2025, évoluant **de 0,50 % de la masse salariale à 0,60 %**. Cette hausse vise à accompagner le développement des mobilités alternatives portées en collaboration avec le Pôle métropolitain du Genevois français (covoiturage, mobilité professionnelle...).



En octobre 2025, un accord a été trouvé entre partenaires français et suisses pour garantir la continuité des liaisons lacustres transfrontalières sur le Léman en 2026.

EMPLOI LOCAL : DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN EFFERVESCENCE

L'agglomération continue d'accueillir de nouvelles activités et accompagne la dynamique de création d'emploi local grâce à son attractivité. Cette politique prend en compte les enjeux du ZAN (zéro artificialisation nette) et la commercialisation du foncier se poursuit sous forme de bail à construction.

Poursuite de la commercialisation des ZAEi

- ▶ Planbois Parc (Perrignier) :
2 baux à construction signés - 4 224 m²
295 680 € HT (loyers) - 1 promesse signée
(1 369 m², 95 830 € HT)
- ▶ Les Bracots (Bons-en-Chablais) :
2 baux à construction signés - 3 605 m²
252 350 € HT (loyers) - 4 promesses
signées (15 352 m², 1 074 240 € HT)
- ▶ La Fattaz (Excenevex) :
1 promesse de vente signée
(1 533 m², 99 645 € HT)



Acquisitions foncières

- ▶ 2 terrains (5 673 m²) dans le périmètre de la seconde extension de la ZAEi de la Fattaz
- ▶ 1 terrain (788 m²) à la commune de Bons-en-Chablais pour revente en cours au Conseil départemental de la Haute-Savoie - 31 500 € HT
- ▶ Délaisés contournement voirie départementale - Espace Léman (Anthy-sur-Léman) - 1 919 m² - 8 806 € HT
- ▶ Par l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) pour le compte de Thonon Agglomération : acquisition d'un foncier d'une surface de 1,9 hectare en vue de la seconde extension de la ZAEi des Niollets à Douvaine

DÉPLOIEMENT D'UNE SIGNALÉTIQUE HARMONISÉE

Débuté mi-2024, le projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2025, avec un déploiement dans les ZAEi de Vongy (Thonon-les-Bains), des Bracots (Bons-en-Chablais), des Marquisats (Orcier), des Lanches (Cervens), de Perrignier et d'Allinges (La Proux, Mésinges et la Genevrière). Les travaux se poursuivent sur l'Espace Léman (Anthy-sur-Léman) et la ZAEi de la Fattaz (Excenevex). Des prestations complémentaires sont mises en œuvre, liées à la loi 3DS (adressage et numérotation).

12 ZAEi équipées

Coût total pour l'année 2025 : 407 300 € HT



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LES ENTREPRISES LOCALES S'ENGAGENT

Économie circulaire : soutenir la dynamique

Entrez dans la Boucle

Thonon Agglomération a essaimé le dispositif métropolitain d'écologie industrielle et territoriale « Entrez dans la Boucle » (déjà lancé à Bons-en-Chablais en 2023), dans la ZAEi de Vongy à Thonon-les-Bains, en menant une démarche conjointe avec la CCPEVA sur la ZAE de Publier-Evian. Ce dispositif vise à faire coopérer des entreprises locales autour de l'optimisation collective de leurs ressources.

En 2025 :

- ▶ 13 entreprises engagées dans la ZAEi des Bracots
- ▶ 16 entreprises engagées dans la ZAEi de Vongy
- ▶ 4 groupes de travail thématiques, 1 réunion plénière, 1 comité de pilotage.



De premières synergies et échanges de matières notamment (palettes, cartons) ont déjà vu le jour, et de nouveaux axes de travail concrets ont émergé collectivement pour 2026.



Forum de l'Économie Circulaire Transfrontalier

Pour la 3^{ème} édition consécutive, le 16 septembre 2025, Thonon Agglomération a coorganisé cet événement porté par l'Agence Économique du Chablais, aux côtés d'autres collectivités françaises et autorités publiques suisses. Plusieurs temps ont ponctué cette journée à l'Espace Tully à Thonon-les-Bains : des stands de solutions locales sur le «Village des solutions», des tables rondes, des sessions de pitches de projets, des ateliers thématiques et des temps d'échanges professionnels

- ▶ Près de 400 participants
- ▶ 120 rendez-vous B to B
- ▶ 23 experts français et suisses pour créer des synergies
- ▶ 18 stands de solutions circulaires

COM' LES PROS 2025 : LES ENTREPRISES ONT OUVERT LEURS PORTES

Avec l'appui de l'Office de Tourisme intercommunal Destination Léman, Thonon Agglomération a participé pour la première fois à l'événement Com' les Pros. A l'occasion de sa 8^{ème} édition, du 18 octobre au 1^{er} novembre 2025, le public a eu l'occasion de découvrir les coulisses des entreprises locales ainsi que les savoir-faire ou les métiers parfois méconnus de la région.

- ▶ 27 entreprises participantes
- ▶ 197 visiteurs



L'entreprise RDB Thonon, exploitante du réseau de transports START, avait permis au public de découvrir ses locaux et l'entrepôt des bus à Anthy-sur-Léman.



VALORISATION TOURISTIQUE

Balissage et entretien des itinéraires de randonnée pédestre : bilan et perspectives

Schéma directeur de randonnée 2020-2024 : la fin du déploiement

En 2025, l'agglomération a finalisé la mise en œuvre de ce schéma, qui avait été engagée en 2020. Un état des lieux sur la gestion du réseau de sentiers a été réalisé à cette occasion.

Sur 6 ans :

- ▶ 15 plans de balisage réalisés soit 155 km
- ▶ 21 sentiers entretenus tous les ans soit 191 km
- ▶ 9 panneaux d'accueil installés (6 en cours)

Coût total : 483 520 € HT, avec le soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie

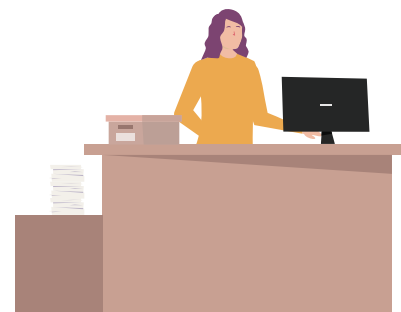
De nouveaux locaux pour le Bureau d'information touristique de Douvaine et France Services

Après sept mois de travaux, cet espace réaménagé a ouvert ses portes début novembre 2025. Le lieu, qui était auparavant un centre des impôts, a été entièrement réinventé et remodelé en un espace d'accueil de qualité pour les visiteurs et la promotion touristique du territoire.

La vocation de cet espace est plus largement de faciliter l'accès aux services

publics pour les citoyens, avec l'ouverture de permanences des services de Thonon Agglomération (démarches administratives, logement, justice ou encore médiation numérique).

- ▶ 125 m² de surface réaménagée
- ▶ Coût total des travaux : 309 617€ TTC, avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de l'Etat dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) au titre de France Services.



Le nouvel espace a été inauguré en novembre 2025. Il accueille à la fois un Bureau d'Information Touristique et des permanences de services de Thonon Agglomération.



UN PREMIER CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Dans le cadre de sa nouvelle compétence en matière de santé, Thonon Agglomération s'est engagée en 2025 dans l'élaboration de son premier Contrat Local de Santé (CLS). Plan d'action quinquennal, porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et Thonon Agglomération, il travaille sur les déterminants de santé dans une approche de santé globale, avec pour objectif la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Plan d'action 2026-2030

- ▶ 1 152 réponses au questionnaire à la population
- ▶ 89 acteurs interrogés
- ▶ 4 axes stratégiques, 11 fiches actions proposées
- ▶ 142 795 € de financement par l'ARS pour le poste de chargé de CLS pour 5 années



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Café numérique

Participation des services Médiation numérique et France Services le 30 janvier 2025 à l'Espace Tully afin de faire connaître les accompagnements proposés aux salariés missionnés dans le cadre d'une convention « chantiers d'insertion » (env. 150 participants).

Médiation numérique : chiffres-clés

- ▶ 1 158 usagers accompagnés
- ▶ 587 rendez-vous individuels
- ▶ 66 ateliers collectifs, 571 participants

France Services

- ▶ Bus France Services : 2 956 accompagnements réalisés en 2025



À l'occasion des journées nationales France Services du 6 au 18 octobre 2025, des animations ont été proposées en collaboration avec France Travail et Info dépistage cancer.

CONTRAT DE VILLE

Quartiers d'été : 6^{ème} édition

Du 30 juin au 21 septembre 2025, des activités ludiques, culturelles et sportives ont été organisées dans 9 quartiers d'habitat social de Thonon-les-Bains, Sciez et Douvaine.

- ▶ 149 séances d'activité en collaboration avec 15 associations



Des permanences itinérantes sont organisées par l'Antenne de Justice et du Droit, comme ici dans le Bus France Services

EXCLUSION TEMPORAIRE DE COLLÉGIENS : UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

Cette mesure éducative concerne deux collèges de Thonon-les-Bains pour l'année scolaire 2025/2026 (Champagne, J.J. Rousseau). Elle vise à proposer un programme et un accompagnement sur mesure, en lien avec les besoins des jeunes, afin que l'exclusion temporaire ne soit pas uniquement une sanction. L'accompagnement est assuré par Thonon Agglomération en partenariat avec une dizaine d'acteurs du territoire (structures sportives, culturelles, de prévention, de solidarité...).

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS

Interventions scolaires et atelier à Douvaine ouvert aux parents sur la thématique « lutte contre le harcèlement scolaire » :
en collaboration avec l'association « Parle, je t'écoute », focus sur les infractions pénales, les sanctions encourues, et les dispositifs et acteurs pouvant venir en aide aux victimes



CHIFFRES CLÉS

303

élèves sensibilisés sur le territoire des 4 intercommunalités

16 854

usagers reçus, dont 2 599 dans le cadre du Point d'Accès au Droit

778

usagers reçus dans le cadre du Point d'Accès au Droit itinérant, au cours de 202 permanences extérieures

CISPD-R*

Agir en milieu festif

Nouveau champ de prévention abordé en 2025 en lien avec 7 associations organisatrices d'événements ainsi que 3 communes : la prévention des violences sexistes et sexuelles, la réduction des risques liés aux consommations et le risque auditif. Mise à disposition d'outils et organisation d'ateliers de prévention, pour un milieu festif sûr et inclusif.

Prévention des cambriolages et sécurité des habitants

- ▶ En juillet 2025 : avec la Gendarmerie Nationale, diffusion de l'outil « cambriomètre » lors des marchés de Sciez, Bons en Chablais, Douvaine
- ▶ En novembre 2025 : avec la Police Nationale, diffusion de l'application « ma sécurité » lors du marché de Thonon-les-Bains

* Conseil intercommunal de sécurité et de prévention= de la délinquance et de la radicalisation.



Le projet « Aller à l'école en sécurité » a été présenté à l'occasion de l'assemblée plénière du CISPD en décembre 2025.



Aller à l'école en sécurité

Déploiement d'ateliers autour de la sécurité scolaire dans les communes sur le temps périscolaire, suivi par l'affichage de banderoles de prévention avec les messages créés par les enfants.

Accompagnement des élus communaux

Temps forts en janvier et juin 2025 sur les thèmes « Le maire et la prévention et protection de la jeunesse » (63 participants), et « Le maire et la vidéoprotection » (dont 10 policiers municipaux)



ENFANCE ET JEUNESSE

Animation de la convention territoriale globale

- ▶ 4 thématiques de travail à l'échelle du territoire : enfance, jeunesse, parentalité, famille, accès aux droits équitables.
- ▶ Une dynamique de travail partenarial aux côtés des chargés de coopération thématique des communes et des acteurs du territoire, pour échanger sur les besoins et travailler ensemble des leviers d'action. Une thématique collective a été portée en 2025 : recrutement et fidélisation des postes de la filière animation.
- ▶ Soirée « Famille et Numérique » le 23 septembre 2025 sur le thème « Les 0-3 ans et les écrans » : 90 participants (parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance) sous forme de web conférence, avec réalisation d'un podcast (400 réécoutes).
- ▶ Mobily-Game et Security Game : une première édition le 2 décembre 2025 avec 30 jeunes autour de la sécurité routière et plus largement des déplacements

Relais Petite Enfance Thonon Agglomération

- ▶ Un nouveau lieu d'accueil : l'espace « Les Petits Massongiens » à Massongy
- ▶ Communication : déploiement d'un nouvel outil de communication à destination des parents, en collaboration avec tous les RPE du territoire
- ▶ 150 assistants maternels agréés et accompagnés
- ▶ 11 soirées analyse de la pratique, 6 formations
- ▶ 124 ateliers d'éveil en itinérance dans les communes



INFO JEUNES

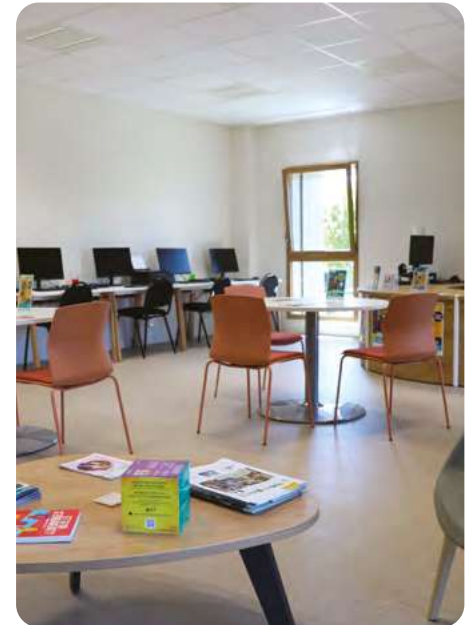
1 006 jeunes accueillis à Thonon-les-Bains

505 jeunes accueillis à Douvaine

2 472 jeunes participants aux forums, animations ou ateliers

Attribution de bourses :

- ▶ 36 bourses « permis de conduire » attribuées aux 16/18 ans à hauteur de 200 à 600 € en contrepartie de la réalisation d'une action citoyenne auprès du service - Enveloppe totale : 15 000 €
- ▶ 25 bourses « partir à l'étranger » attribuées aux 16/25 ans, pour le financement d'un séjour à l'étranger pour un travail, une formation, un séjour linguistique ou humanitaire (sous conditions) - Enveloppe totale : 15 000 €



Info Jeunes Douvaine a déménagé dans le bâtiment Le Cèdre en mai 2025 (pl. du Marché).



Le CIAS a organisé tout au long de l'année différents ateliers autour de l'activité physique ou encore de l'alimentation des aînés.



CIAS : ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISÉS

Services favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées (pour les communes de moins de 15 000 habitants) :

- ▶ 26 484 heures de prestations au service autonome à domicile
- ▶ 33 000 repas livrés

Lutte contre l'isolement et la précarité en partenariat avec les CCAS du territoire :
Accompagnement des personnes et familles les plus démunies

11 648 kg distribués à la banque alimentaire et 69 bénéficiaires accompagnés

Audit qualité de service en septembre 2025 : 134 critères évalués, 14 critères impératifs dont 10 atteints, dans l'objectif de renouveler l'autorisation du conseil départemental de la Haute-Savoie.

Renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX

- ▶ 106 000 € attribués à la Maison des Arts du Léman pour la programmation 2024/2025 (Chemins de Traverse et festival Les P'tits Malins)
- 23 200 € attribués dans le cadre de l'Appel à Projets culture et sports (8 événements)
- ▶ 26 800 € attribués pour soutenir 6 grands événements



BUDGET 2025

108,4 M€
de fonctionnement67,7 M€
d'investissement

En 2025, Thonon Agglomération a adopté un budget ambitieux de **176 M€** (108,4 M€ en fonctionnement, et 67,7 M€ en investissement).

Malgré des capacités financières tendues, la collectivité a maintenu la **stabilité fiscale** (taux inchangés depuis 2017) et **accentué ses efforts sur les services à la population et les infrastructures structurantes**.

UN NIVEAU
DE RÉALISATION
HISTORIQUE

26 M€ tous budgets confondus, soit +23% par rapport à 2024

15,2 M€ de réalisations sur le budget principal, soit +54 % par rapport à 2024 (9,9 M€)

UN DÉPLOIEMENT
DE LA POLITIQUE
DE TRANSITION PAR
LE PLAN PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENTS

L'orientation d'adaptation du territoire face aux enjeux environnementaux et sociaux se traduit tant au niveau du budget principal (acquisition de bus, aménagement de la maison de l'agglomération, aménagement du Pôle Les Arts, gestion des eaux pluviales...) que dans les budgets annexes (ressource en eau, traitement des effluents, protection des milieux...).

DES EXCÉDENTS POUR
LE FINANCEMENT
DE PROJETS À ENJEUX

Ils permettront de répondre aux forts et importants investissements d'avenir, à l'image du budget assainissement :

39,9 M€ pour garantir le projet de création de la nouvelle station d'épuration de Douvaine (85 000 EqH) et la nécessaire rénovation du réseau existant (portage par les autorisations de programme pour les plus gros projets).

DES INDICATEURS
SOUS VIGILANCE

- ▶ La forte remontée des **taux d'intérêt**.
- ▶ **13 M€** ont été versés aux communes au titre des **attributions de compensation**.
- ▶ **2,6 M€** : le montant de l'**épargne brute** du budget principal, soit 4,7% des recettes de fonctionnement. Elle demeure très limitée à moyen terme au regard du plan pluriannuel d'investissements envisagé.
- ▶ **4,2 M€** : la contribution au Canton de Vaud/CGN pour les **transports lacustres** (soit +1,1M€ par rapport à 2024).

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2025 (EXPRIMÉS EN €)

BUDGET	SECTION	RÉSULTAT DE CLÔTURE EN 2024	RÉSULTAT DE CLÔTURE EN 2025	ÉVOLUTION 2025/2024 EN %
Principal	Investissement	- 6 168 153,92	- 6 626 825,28	- 7 %
	Fonctionnement	19 240 245,24	10 106 882,82	- 47 %
	Total	13 072 091,32	3 480 057,54	- 73 %
Eau potable	Investissement	- 1 859 967,18	- 1 956 336,58	- 5 %
	Fonctionnement	8 126 768,97	6 769 534,80	- 17 %
	Total	6 266 801,79	4 813 198,22	-23 %
Assainissement	Investissement	- 360 732,26	1 825 248,52	606 %
	Fonctionnement	40 284 952,22	41 079 454,54	2 %
	Total	39 924 219,96	42 904 703,06	7 %
Déchets ordures ménagères	Investissement	- 912 645,97	- 1 212 065,98	- 33 %
	Fonctionnement	9 147 813,00	8 716 547,87	- 5 %
	Total	8 235 167,03	7 504 481,89	- 9 %
Développement économique	Investissement	- 232 790,80	- 438 626,96	- 88 %
	Fonctionnement	0,00	0,00	0 %
	Total	- 232 790,80	- 438 626,96	- 88 %
Zones d'activités	Investissement	- 6 156 297,68	- 5 721 421,20	7 %
	Fonctionnement	- 4 908,00	- 4 908,00	0 %
	Total	- 6 161 205,68	- 5 726 329,20	7 %
Location de locaux aménagés	Investissement	62 024,98	74 720,98	20 %
	Fonctionnement	111 640,68	111 345,23	0 %
	Total	173 665,66	186 066,21	7 %
Transport à la demande	Investissement	0,00	0,00	0 %
	Fonctionnement	62 944,88	22 491,12	- 64 %
	Total	62 944,88	22 491,12	- 64 %
Résultats de clôture 2025	Investissement	- 15 628 562,83	- 14 055 306,50	10 %
	Fonctionnement	76 969 456,99	66 801 348,38	- 13 %
	Total	61 340 894,16	52 746 041,88	- 14 %

COMMANDE PUBLIQUE

Pour des achats responsables

La démarche SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) a été engagée.

Elle vise à intégrer de manière renforcée les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans les pratiques d'achats.

Deux premières actions seront mises en œuvre :

- ▶ Promouvoir les achats favorisant l'économie circulaire, la réduction des déchets et la préservation des ressources
- ▶ Encourager l'insertion sociale et professionnelle dans nos marchés publics



CHIFFRES CLÉS

40

marchés conclus pour un montant total de :

16 756 354 € HT

GESTION AUTOMATISÉE ET CENTRALISÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Dans une logique de modernisation de la gestion des ressources humaines **le logiciel INCOVAR a été déployé** progressivement auprès de l'ensemble des agents, avec une phase de démarrage en mars et un interfaçage avec la paie en juillet 2025. Cet outil offre une meilleure visibilité sur les heures effectuées, les absences et les congés, et ce quel que soit le lieu de prise de poste. La collectivité bénéficie d'une fiabilisation accrue des données de paie, en particulier en ce qui concerne le relevé des éléments variables.



CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2025

244
agents à Thonon Agglomération

29
agents au CIAS

RÉMUNÉRATION DES AGENTS : CE QUI A CHANGÉ

Régime indemnitaire

Le projet d'**ajustement du RIFSEEP** (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est arrivé à son terme. Il s'agissait d'un chantier d'envergure, car portant sur un premier exercice complet de révision depuis la création de la collectivité en 2017.

Un CIA (complément indemnitaire annuel) exceptionnel « bonus » a par ailleurs vu le jour. Celui-ci est attribué sous conditions aux agents les plus investis dans des missions sensibles ou dans des contextes de forte contrainte opérationnelle.

Ce travail rigoureux a été conduit en étroite concertation avec le Comité de Direction.

Pouvoir d'achat

Une nouvelle disposition a été prise, contribuant à la fidélisation des équipes et à l'attractivité de l'agglomération au titre d'employeur : **la généralisation de l'indemnité de résidence** à l'ensemble des agents.





MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CŒUR DE RÉSEAU

Le mode de connexion actuel des sites communautaires nécessite une évolution technologique pour renforcer le pilotage, le suivi et la sécurité des accès terminaux. Au second semestre 2025 une étude a été engagée dans l'objectif d'un déploiement en 2026. Les bénéfices attendus sont nombreux : une supervision claire grâce à des tableaux de bord en temps réel, une agilité accrue via une maintenance réinternalisée et un support opérateur renforcé, une sécurité consolidée, une meilleure expérience des services Cloud, et enfin une continuité de service renforcée par des liens Internet professionnels associés à des solutions de secours généralisées, fibre ou 4G/5G, sur les sites principaux.

- ▶ 4 mois de préparation au déploiement
- ▶ 17 sites concernés (dont 3 nouveaux bâtiments)

GESTION DOCUMENTAIRE ET PLATEFORME COLLABORATIVE

Un groupe pilote réunissant deux directions a mené une expérimentation autour d'un outil de GED (gestion électronique des documents). Cette démarche visait à clarifier les types de documents devant intégrer un tel système et à vérifier la pertinence de l'outil pour les besoins de la collectivité. Sur la base de neuf critères d'analyse, trois catégories de documents ont été retenues comme prioritaires. A cette occasion a émergé le besoin d'une plateforme collaborative étendue, éprouvé sous forme de preuve de concept. Les enseignements combinés des deux expérimentations ont permis d'ajuster la stratégie globale de gestion documentaire – le projet se poursuivant en 2026.

- ▶ 300 000 documents étudiés (échantillonnage)
- ▶ 60 agents associés au projet



DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION INTERNE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des actions de formation aux premiers usages numériques ont été développées afin d'accompagner les agents dans la montée en compétences et de promouvoir l'accessibilité numérique pour tous. En sus des formations de prise en main des logiciels métiers déjà existantes, ont eu lieu :

- ▶ des sessions de formation à l'outil de gestion du temps et des activités (GTA), notamment à destination de publics parfois éloignés du numérique ;
- ▶ des sensibilisations à la sécurité des messageries électroniques, incluant la mise en œuvre de l'authentification multi-facteurs ;
- ▶ des démonstrations pratiques concernant l'utilisation des équipements des salles de réunion et la prise en main des outils de téléphonie.

97 sessions de formation

430 participants



CHIFFRES CLÉS

600
terminaux

440
utilisateurs

1 775
demandes d'assistance



Au quotidien, Thonon Agglomération informe de son action et de ses décisions à travers la conception et la mise en œuvre de dispositifs de communication complets, dans une logique de vulgarisation et de compréhension. Les objectifs poursuivis sont la promotion des services publics du territoire, l'accompagnement aux changements ou encore la facilitation de la participation citoyenne.

LES PRINCIPALES ACTIONS CONDUITES

- Réalisation en juillet 2025 d'une vidéo institutionnelle avec la participation d'agents communautaires



- Diffusion mensuelle d'articles aux communes pour favoriser le relais des informations communautaires dans les outils communaux
- Accompagnement des temps de concertation et enquêtes publiques dans le cadre de l'élaboration des documents-cadres (PLUi-HM, Contrat Local de Santé, élaboration du PLPDMA...)

- Information sur la nouvelle tarification de l'eau potable
- Poursuite du déploiement sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et YouTube), avec le lancement d'un compte Instagram en mars 2025



CHIFFRES CLÉS

2

numéros du magazine de l'agglomération *Le Magg'* (tirage en 50 000 exemplaires)

35

communiqués et dossiers de presse

225 700

visites sur le site internet

4

captations vidéo et diffusion live de séances du conseil communautaire

1,4 M

de vues sur Facebook (4035 abonnés actuels, + 243% par rapport à 2024)



THONON agglomération

25 COMMUNES,
UNE MÊME DYNAMIQUE

THONON AGGLOMÉRATION

2 place de l'Hôtel de Ville
BP 80114
74207 Thonon-les-Bains cedex
04 50 31 25 00



ALLINGES
ANTHY-SUR-LÉMAN
ARMOY
BALLAISON
BONS-EN-CHABLAIS
BRETHONNE
CERVENS
CHENS-SUR-LÉMAN
DOUVAINÉ
DRAILLANT
EXCENEVEX
FESSY
LOISIN
LULLY
LE LYAUD
MARGENCEL
MASSONGY
MESSERY
NERNIER
ORCIER
PERRIGNIER
SCIEZ
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
YVOIRE